

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Paris	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 MARS

La commission du budget

Que d'ambitions réveille la nomination de cette commission ! Que d'intérêts elle surexcite ! On ne s'en douterait pas. Une proposition déposée par M. Rabier, au début de la séance du Palais-Bourbon, a permis de mesurer l'étendue de ces ambitions et la multiplicité de ces intérêts.

La proposition du député du Loiret avait pour but d'exclure de la commission du budget les membres de la commission des douanes. M. Rabier s'était sans doute inspiré de cette considération qu'il était difficile à un député de prendre part simultanément aux travaux complexes de l'une et l'autre commission. Peut-être n'avait-il point songé aux colères qu'il allait soulever.

En effet, MM. Peytral et Jules Roche ont combattu énergiquement cette proposition. L'un et l'autre font partie de la commission des douanes, l'un et l'autre aspirent à présider la commission du budget.

La Chambre ne s'est point laissée attendrir par ces considérations de personnes ; elle a jugé qu'en dehors des membres de la commission des douanes — la fine fleur des économistes parlementaires — elle ne serait point embarrassée pour trouver en son sein trente-trois députés, assez compétents pour étudier les projets financiers et budgétaires du gouvernement. 377 voix contre 113 ont adopté la proposition Rabier.

La consternation des ambitieux et des intéressés qui fourmillent autour des habitués du syndicat budgétaire a été telle, qu'une immense clameur de désolation a accueilli ce vote... inattendu.

Alors s'est engagée une lutte ardente, pied à pied sur le terrain budgétaire. M. Jules Roche a demandé que les membres de la commission des douanes eussent la faculté de faire, avant l'élection de la commission du budget, une déclaration d'option.

Devant le *tolle* général qui a accueilli cette disposition laissant percer le bout de l'oreille, son auteur n'a pas eu le courage de la défendre à la tribune. Il l'a retirée.

C'est un enfant terrible de la gauche qui s'est chargé de la déduire et de la proclamer du haut de la tribune.

« Le pays, a-t-il dit, vous a nettement déclaré qu'il ne voulait plus ni d'impôts, ni d'emprunts, mais des économies. Toutes vos manœuvres pour l'élection de la commission du budget nous touchent fort peu. A la tribune nous saurons faire valoir la volonté du pays. » Toutes les droites ont applaudi.

Précisément la droite royaliste avait élu trois délégués : MM. de Lamazelle, Le Cour, Maréchal, pour se concerter avec les membres des droites en vue de l'opposition à faire à toute création d'impôts nouveaux.

EDMOND ROBERT.

Les discussions qui ont précédé les scrutins pour l'élection de trois commissaires par bureau ont été fort animées et très longues. Le

gouvernement a une majorité, mais elle est précaire, surtout si l'on considère que les membres les plus favorables à un projet de budget, sont opposés à l'emprunt.

Au deuxième bureau, où s'était rendu M. Rouvier, la discussion a été particulièrement intéressante.

Comme venaient de parler MM. Reinach et Borie, l'un favorable, l'autre hostile, le ministre des finances s'est levé et a prononcé un long discours.

Il a avoué un déficit de 40 millions sur le budget de 1889. Il a reconnu qu'il y avait quinze cents millions exigibles en six ans, mais il a ajouté qu'aucune réduction n'était possible sur les services publics.

M. d'Aillières a demandé que la Commission veuille bien faire établir le bilan exact des finances.

Après une assez longue discussion furent élus MM. Pichon, Reinach et Le Myre de Vilers, favorables.

Les boulangistes n'ont pas voté pour les membres de la droite.

M. Pichon s'est déclaré partisan de l'emprunt, mais il demande des économies sur les services publics, avant d'accepter les impôts ; il est partisan du dégrèvement plus large de l'impôt foncier.

M. Le Myre de Vilers a critiqué certaines dépenses militaires et a demandé des économies.

M. Charmes s'oppose à la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

En résumé, la Commission se compose de 4 conservateurs et 29 républicains.

Onze membres sont hostiles absolument.

Vingt-deux membres sont favorables, mais sur ces vingt-deux membres plusieurs n'acceptent pas l'emprunt ni l'impôt.

M^r Freppel a été nommé dans le 6^e bureau.

LETTRE PARLEMENTAIRE

AU CONSEIL DES MINISTRES. — L'élection de la commission du budget, les incidents parlementaires que cette élection a produits ont assurément été l'objet des principales préoccupations du conseil tenu, hier matin, à l'Élysée. Bien entendu le compte rendu n'en souffle mot ; mais d'après certaines indiscretions qui ont été rapportées au Palais-Bourbon, M. Rouvier aurait déclaré que si la commission du budget était en majorité hostile à ses projets d'emprunt et de budget, il donnerait immédiatement sa démission, jugeant inutile de perdre un temps précieux à de stériles débats qui lui réserveraient une défaite certaine.

Si cette hypothèse de la démission de M. Rouvier se produisait, elle entraînerait fatalement la chute du cabinet Tirard qui a donné son approbation formelle aux projets déposés par le ministre des finances.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — Le choix des délégués à la Conférence de Berlin n'a pas été mal accueilli dans le parlement. MM. les sénateurs Jules Simon et Tolain, Burdeau, député, Linder, inspecteur des mines, offrent certaines garanties de connaissances techniques, d'expé-

riences, de capacité qu'on n'eut point rencontré, certes, dans certains candidats politiques-socialistes dont les noms avaient été mis en avant. On leura adjoint un mécanicien, M. Delahaye. Ceci pour donner satisfaction aux groupes ouvriers. Les socialistes seuls paraissent fort mécontents. Il s'attendaient sans doute à voir parmi les délégués les meneurs tel que les Basly, les Camélinat et *tutti quanti*.

LA COUR DES COMPTES. — C'est en vain qu'elle aura attendu de longues années la réédification de Palais-d'Orsay pour installer ses 136 magistrats, son greffe et ses archives qui comptent près de 400,000 liasses de documents publics et qu'on ne sait plus où remiser. M. Fallières a fait adopter par le Conseil des ministres un projet de construction d'un musée des arts décoratifs sur les ruines de la Cour des Comptes. Reste à savoir si les Chambres sanctionneront cette décision.

INFORMATIONS

M^r FREPPEL A LA MADELEINE

Un magnifique auditoire, qui remplissait l'église de la Madeleine de Paris, refluant jusqu'aux marches du chœur et jusqu'au sanctuaire, s'était réuni dimanche pour entendre la conférence de M^r Freppel sur la *France en terre sainte*.

Mêlés à la foule immense : le général de Charrette, M. le comte de la Noüe, député, et plusieurs de ses collègues, un grand nombre d'hommes de toutes classes, pressés, debout, immobiles, captivés par l'éloquence entraînant de l'orateur.

Après avoir exposé les motifs de religion qui doivent pousser les chrétiens à Jérusalem, M^r Freppel a développé, avec de patriotiques accents, l'intérêt national qui s'attache aux œuvres françaises en Orient.

La quête, faite aux portes par la comtesse de Fitz-James, la comtesse de Rougemont, la comtesse de Biron, M^{me} l'amirale Lafont et quatre autres dames, permettra de subvenir aux frais de voyage d'un certain nombre de pèlerins pauvres qui se joindront à la prochaine caravane française, laquelle doit s'embarquer à Marseille sur le *Poitou*.

ENCORE UN ESPION

On mande de Briey :

« Il y a encore une semaine, on arrêtait à Audun-le-Roman un personnage étranger, à l'accent allemand. Fouillé, il fut trouvé porteur d'une lettre lui donnant des instructions formelles pour pratiquer l'espionnage militaire dans la région du nord de la France. Il se nomme Niermeyer, précédemment lieutenant au régiment d'infanterie n° 17, en garnison à Mulhouse. Niermeyer est marié à une Française qui a encore des parents à Nancy. Il prétend ne s'être pas occupé d'espionnage avant son arrestation.

» La loi sur l'espionnage est tellement incomplète, qu'on sera sans doute obligé de reconduire purement et simplement à la frontière le susdit Niermeyer, malgré ses aveux, car on ne peut pas relever à sa charge le délit de mise à exécution de ses projets. »

PREDICTIONS POUR 1890

Extrait du *Gaulois* :

« Il paraît chaque année, à Londres et en Amérique, une brochure publiée par un astrologue anglais, qui fait ses prédictions pour l'an qui commence.

» Cueillons quelques prédictions pour le courant de 1890.

» Pour le mois de mars, l'astrologue anglais annonce de grandes luttes en Chine. En avril, l'empereur d'Allemagne sera accablé de maux de toutes sortes. En mai, le roi d'Italie courra de grands dangers. En août, l'empire d'Autriche sera menacé de dislocation.

» En septembre, le sultan craindra de perdre le trône et la vie. En novembre, des convulsions et des guerres en Europe. En décembre, un deuil national est à redouter pour l'Angleterre, et Paris pourrait bien voir des émeutes politiques.

» Il faut noter un trait bizarre. La brochure parue en décembre 1889 annonçait qu'en février, Monsieur le Comte de Paris serait douloureusement éprouvé. »

NOUVELLES MILITAIRES

LA CLASSE 1885

M. de Freycinet vient de décider que les militaires de la classe 1885 et ceux libérables d'ici au 30 juin 1890, qui ont servi au Tonkin, seraient envoyés en congé.

LE GÉNÉRAL L'HOTTE

On lit dans l'*Echo de Paris* :

« Le général de division L'Hotte, président du comité de cavalerie, est atteint le 25 mars par la limite d'âge.

» Pour successeur du général L'Hotte, on parle du général de division marquis d'Espeuilles, vice président du Jockey-Club et ancien aide-de-camp du prince impérial.

» Ce double titre ne porte pas atteinte aux services militaires du commandant de la 4^e division de cavalerie, mais il pourrait expliquer le désir du gouvernement de laisser le général d'Espeuilles à Sedan.

» Dans le cas où le Conseil des ministres maintiendrait cet officier à son poste près de la frontière, la présidence du Comité de cavalerie serait donnée sur place au général Bonie, qui commande à Paris la 1^{re} division de cavalerie, et est du reste une des personnalités les plus en vue de son arme. »

LA STÉNOGRAPHIE DANS L'ARMÉE

Le ministre de la guerre va créer des cours de sténographie à l'usage des officiers. Si cette innovation donne de bons résultats, on donnera un plus grand développement à cette méthode de correspondance qui pourrait en temps de guerre permettre la transmission d'ordres en langage conventionnel, de rapports plus complets dans le service des reconnaissances et enfin l'envoi des longues dépêches par les pigeons voyageurs.

Paris, 11 mars 1890.

La Bourse s'est surtout préoccupée aujourd'hui des sociétés de crédit et a quelque peu négligé les rentes qui restent stationnaires : 3 0/0, 88.50 ; 4 1/2 0/0, 105.82.

Le Crédit Foncier s'est négocié à 4,322.50. Les obligations sont à leurs plus hauts cours. La Banque de Paris continue son mouvement de reprise à 792.50, précédée par la Banque Nationale du Brésil qui a fait un bond de 585 à 605.

La Société Générale cote 478.75 ; la Banque d'Escompte 518.75. On traite le Crédit Lyonnais à 726.25 et la Société de Dépôts et Comptes courants à 600.

La Banque des Pays-Autrichiens poursuit son mouvement ascensionnel et atteint 515. Les tendances à la hausse s'affirment de plus en plus sur l'Alpine en raison de l'augmentation croissante des opérations sociales.

L'obligation des chemins de Porto-Rico, garantie par l'Etat Espagnol, est à 277.50. Il est rare de trouver un placement à plus de 5 0/0 doté d'une garantie d'Etat et d'une première hypothèque.

L'obligation Russe d'Orel-Griasi rapportant 24.70 et remboursable à 617.50, se traite à 587.50.

Les Pierrières de Ceylan s'échangent à 63.75, les mines de Pignerol à 27.75. La Gold Trust est demandée à 75.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 392.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Société générale des Chemins de fer Economiques, fondée en 1880, au capital de 25 millions, intente une action devant le tribunal de commerce de la Seine à une nouvelle Compagnie qui s'intitule Compagnie des chemins de fer Economiques français, pour lui faire défense de porter un titre qui ne peut manquer de produire dans l'esprit du public une regrettable confusion.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les élections d'Indre-et-Loire

Les journaux de Tours célèbrent la victoire des conservateurs.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* sous la signature de M. Louis Chollet :

« On ne peut, certes, désespérer d'un pays qui donne de temps en temps à ses maîtres des exemples si manifestes d'honnêteté et de volonté, et qui, après avoir semblé sommeiller dans l'inertie et l'impuissance, se réveille soudain sous l'insulte et impose ses décisions.

» L'invalidation en elle-même est odieuse et lâche. C'est la dernière ressource des majorités sans conscience qui frappent un adversaire légitimement élu, et escomptent sa chute probable au bénéfice de quelque parlementaire ami, rejeté par les électeurs.

» L'invalidation est d'autant plus odieuse et lâche, qu'on sait à quel redoublement de pression, à quelles difficultés, à quel acharnement,

sera en butte le député de l'opposition dont on a brisé le mandat.

» Mais, en Touraine, le suffrage universel a prouvé que le système des invalidations ne pouvait réussir. L'expérience d'hier est concluante.

» La majorité parlementaire s'en contentera.

» Le suffrage universel a prouvé que le mécontentement des populations ne fait que grandir en face de la stagnation des affaires, de l'augmentation des impôts, de la misère toujours croissante, et des promesses sans cesse renouvelées, jamais réalisées, d'un gouvernement soucieux avant tout d'assurer le bien-être de ses créatures....»

M. L. Franchet, dans le *Messageur*, célèbre en ces termes la victoire des honnêtes gens :

« Le parti conservateur vient de donner un grand exemple de sa force et de sa discipline, et une double victoire vient couronner les efforts de nos amis.

» MM. Jules Delahaye et Muller sont élus députés de Chinon et de Loches.

» Unis en un seul faisceau, s'attendant à toutes les surprises, prévoyant toutes les infamies d'adversaires aux abois, les amis de l'ordre ont marché au combat avec un entrain admirable.

» Toutes les querelles de personnes ont été oubliées, tous les intérêts particuliers mis de côté ; à Loches et à Chinon, des hommes que leurs idées politiques tenaient jusqu'à ce jour éloignés, se sont rapprochés pour combattre et pour vaincre l'ennemi commun, avec la conscience de remplir un devoir sacré, de contribuer par cette union au relèvement de notre chère Touraine, si longtemps avilie par la présence du mandataire véreux dont on pouvait encore reconnaître hier, dans la campagne qui vient de se terminer si heureusement, l'intervention éhontée.

» Le nettoyage est aujourd'hui complet et l'écrasement de MM. Joubert et Deloncle est la ruine définitive du vieux parti républicain en Indre-et-Loire.

» C'est que tous ont donné dans cette mêlée décisive ; depuis le dernier garde-champêtre jusqu'à M. le Préfet, depuis le plus petit conseiller municipal jusqu'aux deux sénateurs Nioche et Gainot, que l'échec de leurs protégés atteint d'une façon si cruelle.

» Du haut en bas de la hiérarchie administrative et de la hiérarchie politique, les chefs et les soldats ont combattu pour la vie avec un acharnement, une violence que nous n'étions point accoutumés à rencontrer chez nos adversaires dans les luttes précédentes.

» Non seulement par la parole, avec les vieux sectaires et l'ex-député de Tours, M. Belle, mais encore par la plume que tenait complaisamment un des anciens scribes de M. Wilson, les ennemis de la cause conservatrice ont accumulé contre nos candidats les accusations les plus perfides et les plus injustes.

» Jamais, depuis quinze ans, en Indre-et-Loire, un journal n'avait osé pousser plus loin que le *Républicain d'Indre-et-Loire* l'audace et le mensonge ; jamais, depuis dix ans, les électeurs n'avaient été, durant tout le cours d'une campagne, plus ridiculement trompés.

» Demander l'impartialité à certains adversaires, dans le feu d'une lutte qui peut leur être mortelle, ce serait parfois trop exiger ; mais il doit y avoir une limite à l'outrage et à l'injure, et nous avons le regret de constater que le *Républicain d'Indre-et-Loire* a fait preuve, sous ce rapport, dans la lutte récente, du cynisme le plus révoltant et de la partialité la plus osée.....

» Les Chinonais et les Lochois sont revenus aux saines idées qui avaient déjà prévalu dans la 4^{re} circonscription de Tours.

» Félicitons-les de ce retour, de cette rentrée dans le parti conservateur qui nous cause autant de joie qu'elle inspire d'inquiétude et d'effroi à nos adversaires.

» Mais il est un point sur lequel nous devons insister, parce qu'aussi bien il a, selon nous, une grande importance.

» MM. Delahaye et Muller ont été élus comme *conservateurs* et non comme boulangistes.

» L'un et l'autre avaient d'ailleurs pris soin de renier ce patronage compromettant.

» Dans ses conférences, M. Jules Delahaye n'a pas même prononcé, cette fois, le nom du général ; M. Muller, avec une crânerie dont nous tenons à le féliciter, est allé plus loin : il a publiquement déclaré qu'il n'était pas boulangiste.

» On n'a point vu d'ailleurs, ni à Loches, ni à Chinon, s'étaler, comme au scrutin d'octobre, ces lettres de recommandation que l'exilé de Jersey envoyait si complaisamment à ses candidats officiels.

» Les deux nouveaux députés d'Indre-et-Loire n'ont donc point été élus avec l'étiquette du Parti national.....

» A Chinon, M. Delahaye a trouvé dans le parti royaliste un appui qui s'est traduit plus particulièrement par l'augmentation de la majorité dans le canton de Richelien, où l'action personnelle de M. de Mauvise, conseiller général, s'est clairement manifestée.»

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur se réunira vendredi prochain 14 mars, à 7 heures 1/2 du soir.

L'ordre du jour comprend :

1° Avis à donner sur l'introduction des plants de vignes étrangères ;

2° Rapport de la Commission du gaz pour l'installation d'un candélabre, place de la Bilange ;

3° Rapport de la Commission des finances

sur les droits à percevoir sur l'entrée de verres striés et glaces à vitrages ;

4° Rapport de la Commission des bâtiments sur l'installation d'une école de filles, rue Cendrière ;

5° Modification à la délibération du Conseil du 26 novembre, relative à l'emprunt de 50,000 francs ;

6° Affaires diverses.

La pétition pour la libre circulation des vignes américaines, dont nous avons donné le texte, a recueilli encore de nouvelles signatures, aux Ponts-de-Cé, à Savennières, à Mors, Rablay, Thouarcé, Beaulieu. Le nombre des signataires de cette pétition est aujourd'hui de près de 800.

Par décret du 7 mars, M. Guyot de Salins, sous-lieutenant au 2^e régiment d'artillerie-pionniers, officier d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie, a été promu au grade de lieutenant en 2^e, pour prendre rang du 31 mars 1890. — Maintenu à ladite Ecole.

M. l'intendant général Rossignol, président du comité technique de l'intendance, a été désigné pour procéder, en 1890, à l'inspection générale du service de l'intendance du 9^e corps.

Plusieurs préfets, notamment ceux de l'Eure, de la Haute-Vienne, de la Vendée, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, viennent de prévenir le ministre de l'intérieur que divers Conseils municipaux de leurs départements ont voté à l'unanimité le rétablissement des processions.

LE DÉGRÈVEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

On sait qu'il est question de dégrèver la propriété rurale, dans les départements où l'on paye plus qu'on ne devrait payer. Nous ne savons encore si le gouvernement se décidera à consacrer, comme il l'avait promis, une quinzaine de millions à cette mesure qu'on attend depuis longtemps. D'ailleurs si elle est adoptée, il n'y aura pas lieu de s'en réjouir. La caisse est à sec en ce moment. Il va falloir trouver des impôts nouveaux. Naturellement les ruraux en supporteront leur bonne part. On leur retirera un franc sur l'impôt foncier, mais ils payeront deux francs pour autre chose. En France, nous ne connaissons pas ces sortes de dégrèvements.

M. Constans, qui a donné sa démission de ministre de l'intérieur, a adressé, avant de quitter son poste, un télégramme aux préfets pour inviter ses subordonnés à mettre un terme au mouvement qui se produit en faveur du dégrèvement de l'impôt foncier :

« Les Conseils municipaux de divers départements, sur l'initiative de plusieurs Sociétés

c'est le meilleur moyen de se renseigner entièrement. »

On était au dessert. Darnétal, un peu gêné d'abord, semblait à l'aise. Les excellents mets, surtout le bon vin dont son gendre présumé lui versait d'amples rasades, tout, jusqu'à l'amabilité de sa voisine de gauche, M^{me} Combal, contribuait à l'égayé ; aussi, commençait-il à voir le mécanicien d'un fort bon œil.

Ce dernier, mis avec beaucoup de soin, d'élégance même, avait l'aplomb et la désinvolture de l'ouvrier parisien qui, de temps à autre, a revêtu l'habit et porté les gants de cérémonie. Il buvait peu, surveillait ses paroles, surtout regardait Flavie, placée en face de lui, avec l'intensité d'une passion qui se livre au jour.

La jeune fille paraissait tour à tour agitée ou songeuse ; mais quand ses yeux rencontraient ceux du mécanicien, un abandon ré pulsif et voluptueux à la fois envahissait son être.

M. Combal, placé entre les sœurs, les comblait de prévenances en s'adressant particulièrement à Séverine dont les réponses légères, celle-ci donnait carrière à sa verve.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

— Tais-toi donc, s'exclama la Marjolaine. Tiens, veux-tu que je te dise ? Tu ne l'aimes pas du tout... Par une influence incompréhensible, il tyrannise ta volonté et tes sens, voilà la chose. Prends garde, murmura-t-elle avec tendresse, tu seras malheureuse avec lui.

Sa sœur eut un geste de découragement.

Séverine la regarda quelque temps avec une affection quasi maternelle, puis se penchant de nouveau sur la jeune fille accablée, elle dit lentement, à mi-voix :

— Il me semblait pourtant qu'à ton retour de Caen...

Elle n'en put dire davantage, Flavie s'était dressée toute rose, les yeux brillants — la Flavie d'autrefois fière et superbe !

— Tais-toi, s'écria-t-elle, tais-toi.

Séverine ne demandait pas mieux maintenant... elle fit plus, après être entrée dans la cuisine, elle s'y occupa longtemps... ce qui

ne l'empêcha pas d'entendre le bruit des sanglots contenus de la pauvre fille.

Lorsqu'elle revint dans leur chambre, cette dernière était couchée. La Marjolaine en fit autant, et appuyant sur son cœur la tête de sa sœur, elle la baisa longuement au front.

Implicite promesse de dévouement et de protection.

Le lendemain — un dimanche — au moment où la famille Darnétal se disposait à sortir, M. et M^{me} Combal se présentèrent chez eux.

A leur aspect, Flavie devint livide.

Pour cacher son agitation, elle s'empressa d'offrir des sièges.

Pendant l'instant qui suivit l'arrivée des visiteurs, Séverine fit signe aux garçons de sortir, puis elle s'assit vaillante, prête à la lutte... Ne connaissait-elle pas son terrain ?

M. et M^{me} Combal se montrèrent remplis d'une gracieuse bonhomie. La femme surtout fit gentiment l'éloge de Flavie. Darnétal, d'abord assez rogue, se dérida doucement, mais lorsque la patronne de sa fille formula la demande de M. Roche, en appuyant sur les qualités de ce dernier, sur sa situation de mécanicien intelligent, rempli d'avenir, il reprit un

air raide, disant qu'il fallait, avant tout, prendre des renseignements.

— Sans doute, s'empressa d'ajouter l'habile femme, nous ne demandons pas de réponse immédiate, ce n'est qu'une ouverture... ne faut-il pas se connaître ? Dans ce but, continua-t-elle avec une grâce insinuante, mon mari et moi, nous venons vous inviter à dîner avec nous ce soir, sans cérémonie. M. Roche s'y trouvera ; ainsi vous pourrez faire connaissance.

Séverine balbutia quelques excuses.

— Entendu, reprit M. Combal en lui serrant la main, vous nous venez ce soir, à sept heures, tous.

Il était difficile de refuser.

Après quelque hésitation, Séverine accepta : remerciant seulement pour les jeunes de la famille dont la voisine se chargerait volontiers.

On insista, mais Darnétal, encouragé par un regard de sa fille cadette, tint bon. Cependant il dut céder pour François, en faveur de ses quinze ans et de son travail à l'usine.

Séverine, d'abord contrariée de voir les péripéties avant-courrières de l'événement qu'elle redoutait se précipiter sans pouvoir y mêler son intervention, se dit enfin : « Après tout,

d'agriculture, ont pris des délibérations demandant au Parlement le dégrèvement de l'impôt foncier.

» Ces délibérations sont illégales : les Conseils municipaux ne peuvent émettre des vœux que sur des questions purement locales, et les questions d'administration générale leur sont interdites.

» Veuillez donc annuler celles de ces délibérations qui vous seraient signalées. »

Cette prétention du ministre démissionnaire avait pour but d'intimider. Les représentants des communes ont bien le droit de veiller au dégrèvement de leurs administrés.

CAVALCADE A CHOLET

Des jeunes gens ont organisé une cavalcade à l'occasion de la mi-carême. Ils ont recueilli, au moyen d'une souscription, une somme de mille francs environ.

Voici le programme de cette cavalcade qui aura lieu dimanche 16 mars :

Départ de chez M. Gourdon, route de Saumur, à une heure de l'après-midi.

Ordre de la cavalcade : 1. Cavaliers. — 2. Clairs. — 3. Traineau russe. — 4. Char des Mirtilons. — 5. La Chasse (groupe à pied). — 6. Char de la Chasse. — 7. Char de la Pêche. — 8. Ordonnance et bonne d'enfant (groupe à pied). — 9. Char de la Mi-Carême. — 10. Les Cochons. — 11. Le Pousse-Pousse. — 12. Char anglais. — 13. Le Charlatan. — 14. Noce villageoise. — 15. Voiture de Chèvres. — 16. Char des Fleurs. — 17. Char de la Musique. — 18. Cavaliers.

Pendant le défilé, une quête sera faite au profit des pauvres.

A huit heures du soir, grande retraite aux flambeaux par tous les membres de la cavalcade.

ANGERS. — *Tentative de suicide.* — Hier, le nommé Malapert, âgé de 45 ans, lieutenant en non-activité au 68^e de ligne, en garnison à Angers, s'est jeté du pont de la Haute-Chaine dans la Maine.

On a été assez heureux pour le retirer vivant. Ce sont MM. Delaporte et Landeaux, deux maîtres de bateaux-lavoirs, qui l'ont arraché à une mort certaine.

M. Malapert a été transporté aussitôt à l'hôpital.

UNE BELLE CHASSE

Ces jours derniers, MM. F. Loury, propriétaire au château de Marçay, un des plus intrépides et habiles veneurs de la région, et Paul Amirault, lieutenant de Louveterie à Loudun, ont fait une magnifique chasse au sanglier, dans les bois de la Mothe-Chandénier.

Le rendez-vous était à 7 heures du matin, au Rond-Point-Saint-Hubert. Après avoir trouvé les pieds d'une harde de neuf animaux, les chiens ont fait un rapprocher en plaine de 8 kilomètres et sont venus lancer la bande au Chat-Pendu, près Roiffé.

En moins de deux heures, ces Messieurs en ont abattu six, dont la mère.

Ces sangliers pesaient 60 livres et la mère environ 200.

La chasse était terminée à midi.

A une heure, M. Loury faisait découpler sa meute, de 23 splendides beagles, sur un lièvre qui a été pris en moins d'une heure et demie ; c'est leur 44^e prise depuis le commencement de la saison. Cette meute est vraiment remarquable par sa homogénéité et la quantité de chiens hors ligne qui la compose.

(Courrier de la Vienne)

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

Dimanche 9 mars, ont commencé les épreuves du concours hippique de Nantes ; le nombre des chevaux présentés est quelque peu inférieur à celui des années précédentes, et cependant le chiffre des prix offerts est plus important.

A 4 heures 1/2, les courses commencent ; on a beaucoup admiré la bonne tenue de la plupart des cavaliers. Pour la course au galop avec saut d'obstacles, il y avait 21 chevaux engagés et tous ont couru. Pour la course de 2^e division avec obstacles, il y a plus de 30 engagements.

M. de la Plante, qui montait *Ivresse*, à M. Tourrel, après avoir refusé le premier obstacle, a été désarçonné au troisième. Il n'a pas été plus heureux avec un second cheval qui ne lui a pas occasionné de chute, mais qui se débattait obstinément aux obstacles. A part ces quelques incidents, la course a été en général parfaitement menée. En voici les résultats :

Courses au galop. 3 prix égaux : valeur 500 francs. — 1^{re} division, 1^{re} catégorie. Prix d'essai. Prix : *Gavroche*, à M. de la Guibougère, monté par M. de Sesmaisons ; *La Tape*, à M. de la Hamelinaye ; *Nitouche*, à M. de Julienne d'Arc ; *Daguet*, à M. J. Noblemaire ; *Raquette*, à M. Salanson, monté par M. de Callac. Flots de rubans : *Cora*, à M. Carlier ; *Gresillon*, à M. Ouizille ; *Galice*, monté par M. Noblemaire ; *Mis-Goodwood*, au même ; *Potin*, à M. Champion, monté par M. Noblemaire ; *Papa*, à M. Delorivière, monté par M. de Malet.

NANTES. — *Suicide.* — L'avant-dernière nuit, à minuit, à l'arrivée du train d'Angers à la gare d'Orléans, un homme s'est précipité et couché sur la voie à environ 35 mètres de la marquise des voyageurs et a été décapité.

M. Belly, commissaire spécial de la gare, qui

a fait les constatations d'usage, et M. le docteur Bernaudeau ont conclu à un suicide.

On parle de Z..., le financier qu'on voit chaque matin caracolier au Bois.

— Comment monte-t-il ? demande quelqu'un.

— Il monte le coup !

Chez le charcutier.

L'apprenti. — Donnez-moi deux sous de déchets pour chiens, mais pas si gras que la dernière fois, car mon patron en a eu une indigestion.

— Avant de vous accepter comme cocher, je dois vous prévenir que j'ai l'habitude de tutoyer mes domestiques.

— Cela me va parfaitement, madame la comtesse..., nous nous tutoierons !

Entre la vie et la mort !

Battant (Doubs), le 22 septembre 1889. — J'ai été 45 jours alité ; mon mal a commencé par des maux de tête, de ventre et des points de côté ; j'étais entre la vie et la mort. Vos *Pilules Suisses* ont produit un effet prompt et radical, tout le monde était surpris de me voir reprendre mon travail si tôt.

(Sig. lég.) AUG. DESCHAMPS, tailleur.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 14 mars

MANON, opéra-comique en 4 actes.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 8 Mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : *la neige à Paris*, par G. Lenôtre. — Nos gravures : le duc d'Orléans à Clairvaux ; M. Edouard Charton ; Incendie du théâtre d'Amsterdam, les funérailles du comte Andrassy ; beaux-arts : *En Famille* ; les démolitions de l'Exposition. — *La Chanson du Binou*, nouvelle, par Gilbert Doré. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Récréations de la famille. — Bibliographie.

GRAVURES : M. Edouard Charton. — Les funérailles du comte Andrassy à Budapest. — Incendie du théâtre d'Amsterdam. — La maison centrale de Clairvaux ; la cour d'honneur de la maison centrale de Clairvaux. — La neige à Paris. — Beaux-arts : *En Famille*. — Les démolitions de l'Exposition. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Récréations de la famille.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

Capsules GUYOT. — Deux ou trois capsules Guyot, à chaque repas, guérissent ou soulagent en peu de jours les rhumes négligés, bronchites chroniques, le catarrhe, l'asthme, la phthisie. — Capsules Guyot véritables, 2 fr. 50 le fl. — Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

MARCHÉ de Saumur du 8 Mars 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	19 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 —	Veu	2 40
Méteil	15 25	Mouton	1 60
Seigle	11 40	Porc	4 50
Orge	11 15	Poulets la couple	17 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	6 —
Sarrasin	—	Canards	9 —
Haricots blancs	18 —	Oies	2 40
Haricots rouges	16 —	Benre le kilog.	— 75
Fèves	14 —	(Eufs la douzaine	—
Noix	12 50	Foin, la charretée de	50 —
Châtaignes	—	780 kilog.	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	30 —
Son	14 —	Paille	—
Pommes de terre, la barrique	9 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 33.33	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 31.88	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 --
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.

Souzy et environs	la barrique	120
Champigny	—	130
Varrains	—	115
Bourgueil	—	130
Restigné	—	120
Chinon	—	115

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200
Ordinaires, environs de Saumur	—	130
Saint-Léger et environs	—	110
Varrains et environs	—	120
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	100
La Vienne	—	100

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup ^{rs} , la boîte pr 6 personnes	0.85
» » » » 3 »	0.45
Haricots verts sup ^{rs} , » 6 »	0.90
» » » » 3 »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 »	1.30
Macédoine, »	1.80
Jardinière, »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte	1.20
Fonds d'artichauts, »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

sans perdre ni une parole ni un geste des véritables intéressés.

Pour François, il mangeait comme quatre, dégustait le vin vieux et était aux petits soins pour M^{me} Combal, tout en fourrant son œil fin à droite et à gauche.

La maîtresse de la maison s'amusait fort de son jeune voisin, provoquait ses joyeuses réparties et le soignait maternellement, sans négliger le père.

Lorsqu'on sortit de table, les préliminaires paraissaient donc en bonne voie.

Roche vint rejoindre les dames assises sous la tonnelle, pendant que Séverine et M. Combal inspectaient le jardin potager.

— Comment, Mademoiselle, vous préférez votre petit village à cette bonne ville de Flers ? dit le mécanicien en s'adressant à Séverine, laquelle venait de proclamer sa profession de foi de campagnarde.

— Oh ! certainement, je préfère mon coin de la Vère à tout ; même à Paris au besoin.

— L'avez-vous vu ?

— Non, mais je connais Alençon et Caen.

— Paris est un peu plus grand, reprit le jeune homme d'un ton goguenard.

— Bah ! ce sont toujours des rues et des

maisons, puis, des places et des rues.

— « Rustique, ma future belle-sœur, pensa le beau Laurent Roche, mais très amusante avec ses yeux brillants et sa mine fûtée. Je ne la crois pas commode, gare à celui qui l'épousera... pour rester le maître, il n'aura qu'à se bien tenir... A la bonne heure, ma Flavie. »

Puis, tout haut :

— Voyons, avouez-le, un voyage à la capitale ne vous serait pas désagréable ?... surtout en compagnie de votre sœur, par exemple, et... de quelqu'un qui vous en ferait les honneurs.

Séverine sentit son cœur se serrer, mais, faisant bonne contenance, elle répondit avec une fatuité feinte :

— Je suis si raisonnable !

— Ah ! dame, intervint François, la Marjolaine n'est pas facile à tenter... elle en a une tête !

Il fallut expliquer à M^{me} Combal le mot jeté à l'étourdie.

— Quel charmant surnom, s'écria la dame, comme il rend bien votre préférence pour les prés et les champs... vous avez raison : la campagne vaut au moins la ville.

Elle aussi se souvenait d'avoir passé sa jeunesse dans la pittoresque vallée de la Martinique, près Condé.

Laurent s'était rapproché de Flavie. Celle-ci, appuyée par le voisinage de sa sœur, causait avec plus d'aisance, tout en évitant de rencontrer le regard du jeune homme. Il voulut s'emparer de sa main, elle la retira doucement.

— Les informations du père ne sont pas prises, dit Séverine en riant et venant au secours de sa sœur.

— Ce ne sera pas long, il faut l'espérer, ajouta M^{me} Combal sous forme de palliatif.

Roche sentit que Séverine lui était plutôt hostile qu'autrement ; alors, il conçut la malencontreuse idée de la soumettre. Au moment où les deux hommes se rapprochaient, il prononça le mot de magnétisme.

— Le magnétisme ! Qu'est cela ? demanda Séverine.

— Oh ! une chose fort extraordinaire, répondit son hôte. Roche, vous devriez donner à M. Darnétal une preuve de votre savoir-faire.

— Volontiers, mais des sujets ?

— La bonne ne demande pas mieux, vous

savez. Puis, si M. François...

— Voyons d'abord la bonne, interrompit le jeune garçon avec vivacité.

Sur l'appel de sa maîtresse, celle-ci s'approcha gaiement.

Roche n'eut aucune difficulté à l'endormir ; sa jeunesse et l'habitude d'être magnétisée, facilitèrent l'action du magnétiseur.

Rendue insensible, il l'immobilisa dans diverses attitudes... puis vinrent quelques suggestions amusantes.

Darnétal n'en revenait pas.

— A mon tour, s'écria François, pris d'une vive curiosité.

Séverine le fixa d'un œil sérieux.

— Bah ! murmura-t-il avec un haussement d'épaules en réponse à ce regard.

Roche fut longtemps à l'endormir, malgré son extrême jeunesse et bien qu'il l'aidât de son mieux.

— La drôle de chose, s'exclama l'enfant une fois réveillé, je ne me souviens de rien, c'est bisquant.

(A suivre.)

Étude de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7.

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du six mars dernier, entre M. Félix Mottier, propriétaire à Chacé, et M. Emile Mottier, propriétaire-cultivateur à Varrains ;

Il appert :
Que M. Armand Bertrand, propriétaire-cultivateur à Varrains, a été nommé conseil judiciaire de M. Emile Mottier, sus-nommé, en remplacement de M. Louis Mottier père, propriétaire à Varrains.

Pour extrait certifié conforme par moi, avoué-licencié sous-signé.

Saumur, le onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

L. ALBERT.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le SAMEDI 15 MARS 1890, à midi, à Saumur, rue d'Orléans, n^o 72, en l'étude de M^e LE BARON, notaire,

UNE MAISON

Avec Cour et petit Jardin

Au Pont-Fouchard, à l'entrée de Bagneux,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve LASNIER.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (167)

Cabinet de M. RENARD, 47, rue Dacier, Saumur.

EXCELLENT FONDS

DE

Marchand de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs EN GROS

A céder présentement

Conditions avantageuses et faciles.

S'adresser au lit M. RENARD.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques

Le VENDREDI 14 mars 1890, et jours suivants, à 4 heures de l'après-midi, salle des ventes mobilières, sise à Saumur, rue d'Orléans, 55,

Il sera vendu :

Lits, buffets, fauteuils, chaises, prie-Dieu, tables, armoires, armoires à glace, guéridons, pendules, meubles de salon et de salle à manger, glaces, rideaux, matelas, édredons, lit de plumes, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et autres bons objets.

Vieux bahut de style et argenterie.

On paiera expressément comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Le commissaire-priseur,
Y. JAUBERT.

POUR NOËL PROCHAIN

Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

APPARTEMENT A LOUER

S'adresser à M. COUË, photographe, rue d'Orléans, 57.

UN MÉNAGE, ayant servi maison bourgeoise, demande place de cocher et cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en REGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CING MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :
Pharmacie Angloise des Champs-Élysées :
62, Avenue des Champs-Élysées, 62
et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANÇE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40		
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75		
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLAIE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linzières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)	8 31	10 37		»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44		»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains	8 48	10 52		»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 2 11			»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay	9 19	11 24		2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort		3 58		4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9	11 39			6 43
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars				6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 20	9 49	»	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		»	3 2	5 31	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42	10 3	»	»	»
(départ)	7 25	11 25	matin	»	2 52	5 20	»	»	»
Nantilly (départ)	7 38	11 36	»	3 3	5 33	»	»	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11	53
Vivy	8 10	12 10	»	3 27	5 59				
Blou	8 19	12 19	»	3 35	6 8				
Vernantes	8 32	12 33	»	3 46	6 20				
Linzières-Bouton	8 45	12 46	»	3 57	6 32				
Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44		
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12	
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05	
Saintes	5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	
Bordeaux									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mare. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Montreuil	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(dép.)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 10	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Mare. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	6 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(dép.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Montreuil	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 70	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clement		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 14	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 37	7	10 30
Varennes		8 5	11 32				